

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 décembre 2025

Etaient présents : MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER LAGREZE HUDRY LABRUNIE
MAKHLOUF AUBERTIN MONTANARI

Absent(s) excusé(s) :

M. BILLARD : pouvoir à M. RIVIERE

Mme GERVIER

M. GUYONDET

M. FERNANDEZ : pouvoir à M. FOUILLOUX

Mme GOLLIET : pouvoir à Mme GROSROYAT

Absent :

M. RENAUT

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) **Approbation du compte-rendu du 4 novembre**

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures
- b) **Modification du tableau des emplois – Création d'un poste d'animateur à temps complet**
- c) **Acceptation de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation proposée par le CDG01**
- d) **Création d'un emploi à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité à la cantine**
- e) **Acceptation du devis pour la gestion technique du chauffage de la nouvelle école-cantine**

3°) Administration générale

- a) **Approbation du plan communal de sauvegarde**

4°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission du 20 novembre
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 4 novembre
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**
- d) **PLUiH - Présentation du PADD - débat**

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

6°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses

7°) Commission CLAC – Informatique

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

8°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 26 novembre
- b) Compte rendu des différentes commissions

10°) Questions/informations diverses

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 10 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. RIVIERE se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 4 novembre : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures : M. LAGREZE demande une explication sur le montant des honoraires de l'avocat pour le legs MORIN et les frais de fonctionnement des équipements de l'ESCO.
- b) **Modification du tableau des emplois – Création d'un poste d'animateur à temps complet pour le centre de loisirs** : compte tenu des nécessités du service, il y a lieu de modifier le tableau des emplois permanents actuel, afin de permettre l'embauche d'un animateur pour le centre de loisirs. En effet, un animateur contractuel a demandé un congé sans rémunération, il y a donc lieu de le remplacer. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Acceptation de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation proposée par le CDG 01** : Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation. Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs à savoir : **La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité** (dispositif ACTES).
Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou Sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité. L'accompagnement du Centre de gestion est conduit en concertation avec les services préfectoraux départementaux, et environ 260 collectivités bénéficient déjà de cet accompagnement du Centre de gestion de l'Ain. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Création d'un emploi à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité à la cantine** : Considérant que le service cantine a besoin de personnel pour pouvoir assurer la surveillance des enfants dans de bonnes conditions, il y a lieu de créer un emploi d'adjoint technique. La durée hebdomadaire sera comprise entre 5 heures et 10 heures hebdomadaires annualisées. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Acceptation du devis pour la gestion technique du chauffage de la nouvelle école-cantine** : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en mai 2025 une gestion technique concernant le chauffage a été mis en place dans les bâtiments communaux avec une gestion centralisée à distance. Afin que la nouvelle école et le réfectoire soient rattachés à ce système de domotique, l'entreprise TRINITY a fait une offre de 15 545.01€ HT soit **18 654.01€ TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Administration Générale

- a) **Approbation du plan communal de sauvegarde** : Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L2212-4, L 2212-5, relatifs aux pouvoirs de police du Maire ; Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L 731-3 et R 731-10 relatifs au plan communal de sauvegarde ; Considérant que la commune de SEGNY est susceptible d'être exposée à des risques naturels ou technologiques de divers types ; Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, et après avoir pris connaissance du Plan Communal de Sauvegarde établi, celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

4°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission du 20 novembre
- **Déclarations préalables**
 - M. RUBINI P., Rue des Pommeries : abri de jardin = avis favorable
 - Mme PRUGNARD RAU M., Rue de la Rogeraie : clôture = avis favorable
 - M. MAHIER E., Route des Rosellets : clôture et portillon = avis favorable
 - Mme BOUCHER S., Rue du Vieux Bourg : modification façade et toiture = avis favorable
 - M. VERNE JY., Vie des Tauques : pompe à chaleur en façade = avis favorable
 - **Permis de construire**
 - SCI REV'GRAND, Chemin des Landes : modification façades = avis favorable

b) Dossiers acceptés depuis le 4 novembre

• **Déclarations préalables**

- M. PEREIRA DE ARAUJO R., Rue des Anémones, pour réfection de façades
- M. GONCALVES A., Rue des Lys, pour pompe à chaleur en façade Sud-Ouest

• **Permis de Construire**

- SAS ALTITUDEE, Route de Versonnex, pour l'aménagement d'un logement dans local existant

• **Dossiers refusés**

- M. PERNOT J., Lotissement « Les Carpières » pour une extension + piscine
- Mme PRUPGNARD RAU M., Rue de la Rogeraie pour une clôture

c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 5 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

d) **Révision Générale du PLUiH – Présentation du PADD – Débat** : Tous les conseillers ont reçu le PADD. Monsieur le Maire rappelle le planning prévisionnel général, les grands objectifs du code de l'urbanisme, le cadre réglementaire et le travail effectué du diagnostic au PADD. Il présente également les 4 orientations de ce PADD. Il laisse alors la parole aux conseillers. Ce qu'il ressort de ce débat fait l'objet d'un PV spécifique alimenté par les remarques pertinentes de Christian MAKHLOUF, qui sera annexé au PV de ce conseil et transmis aux conseillers. A retenir qu'il trouve globalement ce PADD cohérent, plusieurs points d'attention méritent néanmoins d'être soulevés au regard des objectifs annoncés pour notre village.

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

a) **Compte-rendu/Informations diverses** : Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré l'inspecteur d'académie pour une visite de la nouvelle école. Ce dernier a soulevé plusieurs dispositions qu'il faudra définir, délibérer, approuver et mettre en place avant l'ouverture officielle de cette nouvelle école.

6°) Travaux, Bâtiments et Voirie

a) **Informations diverses** :

- Chantier école-réfectoire : les chapes sont en cours, ainsi que la pose des planchers chauffants. Monsieur le Maire espère que le délai prévu pour réceptionner le bâtiment sera respecté, à savoir Février/Mars 2026. Les extérieurs n'étant pas programmés pour l'instant, de ce fait le nouveau city-stade ne sera pas mis en place avant le printemps 2026.
- Les travaux de la maison Séniors se poursuivent normalement.
- Les travaux de la véloroute, tronçon Le Fontaillon jusqu'au transfo, devraient commencer.
- Certains conseillers font part à M. RIVIERE, de la présence de trous sur certaines voies communales.

7°) Commission Informatique – CLAC :

a) INFORMATIQUE = RAS

b) CLAC =

- Les décorations de Noël sont terminées et seront installés dès demain.
- Lors du marché de Noël fixé au 13 décembre, il est prévu un défilé de tracteurs. Se rapprocher de la Police Pluricommunale pour l'organisation et la sécurité (circulation et parking).
- La commune n'organisera pas l'arrivée du Père Noël puisqu'il sera présent au Marché de Noël.

8°) Affaires sociales et CCAS

a) **Informations diverses** :

- Patricia DE SAEVER informe que la distribution des colis de Noël pour nos Aînés résidant en EPHAD, a été fixée le 16 décembre pour Tougin et le 17 décembre pour Le Clos Chevalier.

9°) Communauté d'agglomération

a) **Compte-rendu du conseil communautaire du 26 novembre** : le CR sera transmis aux conseillers.

b) **Compte-rendu des différentes commissions** :

- SIEA
- ETIC
- Santé/Solidarité

10°) Questions/informations diverses

- Monsieur le Maire rappelle la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à 19h.
- Mme HUDRY souhaiterait que des informations sur les cours d'arabe enseignés à l'école et sur la sortie organisée pour l'école au cinéma de Ferney.
- Monsieur le Maire informe qu'un nouvel agent a signé un contrat saisonnier d'un mois pour le service technique, en prévision du remplacement d'Ibrahim.
- Mme GROSROYAT demande si Mme DE SAEVER a des nouvelles sur les disponibilités de la crèche de Segny, étant précisé que pour l'instant la crèche est toujours majoritairement occupée par les enfants de Ferney-Voltaire.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 13 janvier 2026 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 21h00